

Pour diffusion immédiate
CNW Code 37
Hebdomadaires régionaux de Québec

Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Le public peut transmettre des questions en ligne

Québec, le 22 janvier 2024 – En vue de la première partie de l'audience publique sur le [projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré](#) à compter du 5 février prochain, la commission d'enquête offre aux citoyennes et citoyens qui ne seraient pas en mesure de participer aux séances la possibilité de transmettre des questions par écrit. Il suffit pour ce faire de remplir ce [formulaire](#) d'ici au 26 janvier.

La première partie de l'audience a pour but de permettre à la population et à la commission de s'informer sur le projet. À cette fin, l'initiateur du projet et des personnes-ressources issues de différents organismes et ministères seront sur place pour répondre aux questions du public et de la commission.

Le 5 février, seules les personnes présentes en salle pourront poser des questions. Par la suite, soit le 6 février et à l'occasion des séances qui pourraient s'ajouter au besoin, le public aura aussi la possibilité d'intervenir à distance. Dans tous les cas, les participantes et participants devront s'inscrire au registre disponible sur place ou dans le site Web du BAPE.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
581 925-0670 ou 1 800 463-4732
eolien-desneiges-sud@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca